

Contenu information habitants : démarches énergie en cas de déménagement**Morgane d'Hello Watt** <morgane.ga@hellowatt.fr>mardi 13 octobre 2026 à 00:56 réception

À : mairie-gironcourt-sur-vraine@wanadoo.fr

Bonjour,

La rentrée concentre une part importante des emménagements sur votre commune. À cette occasion, les démarches liées à l'électricité et au gaz sont souvent traitées en dernier, alors qu'elles conditionnent la date de mise en service du compteur et l'arrêt de la facturation à l'ancienne adresse.

Afin d'informer les habitants de Gironcourt-Sur-Vraine, nous vous proposons d'intégrer le contenu ci-dessous sur le site de votre mairie. Il présente, à titre informatif, les trois démarches à effectuer, leurs délais, leurs coûts réels, ainsi que les règles applicables au choix du fournisseur.

Déménagement : vos démarches énergie en trois étapes

Un contrat d'électricité ou de gaz est rattaché au compteur du logement, pas à vous : il ne suit pas votre déménagement. Pour avoir l'électricité et le gaz dans votre nouveau logement, [trois démarches](#) suffisent, dont deux entièrement gratuites.

Les trois démarches

15 jours avant

- Souscrivez un contrat à la nouvelle adresse. À préparer : le numéro de compteur (PDL/PRM, 14 chiffres) et un relevé bancaire. *Gratuit.*
- Résiliez auprès de votre ancien fournisseur en indiquant votre date de départ, puis transmettez le relevé de compteur le jour J. *Gratuit, sans préavis ni pénalité.*

À l'arrivée

- Enedis ou GRDF met en service le compteur, et les frais figurent sur votre première facture : 1,80 € pour un compteur Linky (24 à 48 h) et 22,55 € pour un compteur Gazpar (5 jours).

Les deux erreurs qui coûtent cher

- **Oublier de résilier** : vous continuez à payer la consommation du logement que vous avez quitté.
- **S'y prendre la veille** : une mise en service express ([électricité](#) et gaz) ou en urgence (gaz) est facturée plusieurs dizaines d'euros de plus.

Vous restez libre de votre fournisseur d'énergie

- Ni le **bailleur**, ni le **syndic**, ni le **gestionnaire de réseau** n'imposent de fournisseur : **le choix vous appartient**, y compris si un [contrat](#) est déjà en place dans le logement.
- Le changement de fournisseur d'énergie est **gratuit, sans coupure** ni intervention sur le **compteur**, et possible à tout moment.
- Méfiez-vous des démarchages à l'emménagement : aucun professionnel n'est mandaté par Enedis ou GRDF pour vous faire souscrire une offre.

Je reste disponible pour toute question ou information complémentaire.
Merci d'avance pour votre aide et votre engagement auprès des habitants de Gironcourt-Sur-Vraine.

Cordialement,

Morgane | hellowatt.fr | 48 rue René Clair, Paris 75018



Hello Watt a été sélectionné par le Ministère de l'énergie et l'environnement pour rejoindre le French Tech Green 20, programme pour faire émerger les nouveaux champions technologiques de la transition écologique.

[Se désabonner](#)